

incognito

Je ne vous cache pas  
que je serais très heu-  
reux de vous rendre  
de ma dévouée et si  
je fais appel à vos sen-  
timents d'amitié.

Veuillez me rappeler  
un bon souvenir de  
Madame, de vos enfants  
et recevoir l'expression  
de mes bons sentiments.

Mon mari se joint à  
moi, il présente tous ses  
hommages à Madame Fierou  
Mary. Mathieu Lieber

Howell le 31 Janvier

C'est comme vous le  
dites, surtout sur docu-  
ment, au cas échéant  
des intérêts

Comme il a subi une  
restauration complète  
nouveau l'achet etc,  
et qu'il vous a occasionné  
un bon coup de frais,  
le prix de 12.000 fr ne  
vous suffit pas.

Mon mari me prie  
de vous l'offrir pour  
15.000; il ne doute pas de  
votre adhésion, connais-  
sant la valeur de ce  
tableau, quasi unique

signé de cet artiste!

Il est bien entendu  
que je m'adresse sei-  
non à l'État, au cas bien  
peu représentatif de l'État  
qui ferait l'acquisition  
de cette peinture.

Veuillez donc me  
parabonner de vous  
partir chiffe et affaire  
et de votre côté, dites-moi  
franchement votre avis.

Je connais votre délica-  
tesse, sachez que je chiffe  
très peu en cette ma-  
tière, pour vous servir  
seulement d'intermédiaire

Cher Monsieur,

Dépens notre attention  
sur le sujet des faumoux de  
Blanc de Grimmer j'ai  
communiqué votre offre à  
nos cohéritiers.

Nous voudrions beaucoup  
sortir d'incertitude, et en  
égard à cette situation,  
nous vous remercions de  
tableau pour le succès  
comme vous me l'avez  
très gracieusement proposé.

Cache pas, que tout en  
étant très distingués et  
tableaux, nous sommes  
incompétents en ce cas  
présent.

Je vous prie de me  
rappeler un bon souvenir  
de Madame, dont l'accueil  
si cordial, nous a été si  
utile.

Ma fille y joint mille  
amitiés pour Mademoiselle

Recevez je vous prie  
de ma part et de celle  
de mon mari, l'expression  
de nos bons sentiments

Mary. Mahieu Lebeuf  
Roulers 6/12/20

Vous nous avez fait le  
plaisir de passer quelques  
heures chez nous pour voir  
certains tableaux. L'une  
d'eux d'après vous avait  
une valeur toute spéciale,  
vous nous l'avez indiquée  
comme telle. C'était :

"L'œuvre prodigieuse de Géricault  
vous nous avez engagé à  
le faire restaurer de qui  
a été fait. Il est actuel.  
Le musée chez Bresson, en  
de Bertaymont, spécialiste  
de la matière. Ce maître  
côte très haut comme prix.  
C'est une pièce en sculpture  
que nous sommes obligés

de remettre ou de représenter  
pour notre part. Nous sommes  
en avoir une juste estimation.  
C'est ici que j'ai le cœur  
à vous. Que pourrions nous  
souhaiter ce précieux renseigne-  
ment, et au besoin lui  
trouver un acquiescement ?

Je n'oserais pas vous  
prier d'aller le voir vous  
même, mais ne pourriez  
vous en charger un hom-  
me compétent ?

Je suis confuse de  
mettre ainsi votre com-  
plaisance à contribution.  
La distance rend tout  
difficile, mais je me vous

①

Monsieur Pierre Godeart

Me rappellent de  
votre amabilité lors de  
notre séjour à Bruxelles,  
je me permets de venir  
vous en demander un conseil.

Je m'adresse ici non  
seulement à un ami  
mais surtout à un critique  
d'art bien connu, ayant  
toute, foi en ses justes  
appréciations. Voici ce dont  
il s'agit: Pendant notre  
émigration à Bruxelles

8/1.  
5393/36

Bruxelles, le 4 février 1921.

Chère Madame,

Je vous remercie de votre communication relative au tableau signé "Grimer" dont je proposerais volontiers l'achat pour le Musée de Bruxelles. Mais je dois être d'accord avec la Commission directrice; d'autre part, on a l'intention de réserver à une acquisition déterminée qui fait en ce moment l'objet de négociations, les ressources très modestes du budget. Enfin, je tenterai la chose néanmoins et vous serais obligé de vouloir bien nous envoyer le tableau au Secrétariat, 9 rue du Musée, afin que je puisse, en l'appuyant d'un rapport favorable, le soumettre aux délibérations de la Commission, le prix de 15.000 francs étant fixé comme base d'accord.

Croyez, chère Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Madame MAHIEU LIBAERT,

ROULERS.

Tableaux anciens  
et  
Modernes

Objets d'Art  
Rentoilage · Transposition  
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS  
en tous genres et tous styles

TÉLÉPHONE BRUXELLES 6799

2 et 4, Rue de Ligne

Bruxelles, le 8 Janvier 1921.

J. Buëso,

Monsieur Fierens - Govaert  
au Musée des Beaux-Arts

Bruxelles

Suivant les instructions de Monsieur  
Machieu - Libaert, bourgmestre de Roulers, j'ai  
l'avantage de vous faire part, que j'ai déposé  
ce jour dans la salle de la commission, le grand  
tableau de Gimmer "l'Enfant Prodigue", appartenant  
à Monsieur Machieu.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations  
empresées,

J. Buëso

Mon Monsieur,

Le bon vote de  
j'ai donc envoyé le tableau  
de Grimes par secretariat  
de musée. J'en ai donné  
l'ordre à M<sup>r</sup>. Biers.

Je vous remercie beau-  
coup de la bienveillance  
que vous mettez à l'examen  
de cet achat, et j'ai la  
sérieux espoir de voir

A boutir cette affaire  
grâce à votre appui

Agrées je vous prie  
l'expression de mes mil.  
seus sentiments

Marg. Mahieu Liebaert

Howlers ce 10 Février

Musée Royal  
des  
Peintures et de Sculpture  
de  
Belgique.

N° .....

Objet:

Annee

Expédié le .....

15 février  
Bruxelles, le 15 1921

A Madame Mathieu Liebert  
Aviles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, du tableau suivant.....  
Objet de votre lettre du 31 janvier 1921

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de... acquisition, la somme de dix mille francs.....

Veillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Conservateur en Chef.

La famille M.L. offre en vente un tableau étoffé de nombreuses figures et que l'on peut considérer comme un document important pour l'histoire du paysage flamand. L'oeuvre est signée Grimmer et datée 1592. Elle représente à droite un burg avec pignons à redents entouré d'une grande pièce d'eau où le castel se reflète et qu'un pêcheur anime au premier plan; au centre un grand arbre divise la composition en deux parties à la manière des oeuvres de Gilles van Coninxloo. Au premier plan à gauche sur un rang, des personnages de qualité; une dame montre sa main à une chiromancienne. Des petites scènes de la parabole de l'Enfant prodigue peuplent le tableau. L'arrière plan à gauche montre une colline bleuâtre dominée par une église et d'autres constructions. La signature et la date se lisent sur un tronc d'arbre dans le bas au centre. *Il s'agit d'une oeuvre de Jacques Grimmer.*  
~~Les tableaux de cet artiste~~  
~~Les oeuvres de Jacques Grimmer, père d'Abel et d'Abraham Grimmer,~~  
sont rares. On en signale à Anvers, Budapest, Francfort, Prague et Vienne. On lui attribuait jadis faussement une Légende de St Eustache de notre Musée. La date de la mort de cet artiste est inconnue, - peu avant mai 1590 dit Wurzbach. La date que porte le tableau présenté (1592) <sup>provient</sup> ~~montre~~ que ce renseignement est inexact. J. Grimmer fut élève de ce Mathis Coek dont aucune oeuvre n'est connue et qui au dire de V. Mander introduisit dans nos régions la "manière italienne ou antique". On ne sait au juste ce qu'il faut entendre par cette manière mais il est certain qu'un peu en réaction des compendiums géographiques de Patenier elle concevait le paysage dans un sens plus idéal et recherchait davantage la composition. J. Grimmer représente ce nouvel aspect du paysage flamand dans l'oeuvre présentée.

"Il peignit de nombreux paysages d'après nature aux environs d'Anvers" dit V. Mander, "et se montra si remarquable dans ce genre qu'à cet égard je ne vois pas de meilleur peintre à signaler". C'est sans doute un château des environs d'Anvers qui se trouve représenté si exactement dans le tableau. Les personnages de qualité du premier plan ressemblent fort aux figures d'élégants et d'élégantes gravées d'après les dessins d'Adam Van Oort (lequel ne fut pas du tout l'artiste vulgaire que l'on croit) et dont le pittoresque, en étroit rapport avec celui des Francken, se retrouve chez un élève d'Adam van Noort, Sébastien Vrancx.

Indépendamment de ces mérites d'ordre documentaire, l'oeuvre offre de réelles qualités artistiques surtout dans la partie de droite où se manifeste un intelligent souci de lumière.

La famille M.L. croyait pouvoir demander la somme de 40.000 francs ~~pour ce tableau~~. Nous avons réussi à lui faire comprendre que ce chiffre était exagéré et elle est descendue à 15.000 francs. Nous estimons qu'à ce prix, l'acquisition de cet intéressant tableau est tout à fait désirable.

Le Conservateur en chef,

Pierre Gevaert

Président  
Ca

Cher Monsieur.

Prescrite chez moi, j'en  
communiqué à mon mari, l'ac-  
ticien que nous avons eu eu-  
semble au sujet de l'achat par  
le succès, du tableau de Guimier  
au prix de 10.000 frs.

Il a consulté ses confrères, et  
d'accord avec eux, il consent à  
vous l'abandonner au prix convenu.

Nous avons toute confiance en  
votre estimation et vous remer-  
cions de toutes les peines que vous  
vous êtes données.

Agreez je vous prie l'expression  
de mes bons sentiments, et le  
meilleur souvenir de mon mari

M. Aug. Mehus Liebau.  
Boulev. de 23/24.

3

Bruxelles, le 14 avril 1921.

Chère Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission directrice, en sa dernière séance, a pris connaissance de votre lettre du 23 février, par laquelle vous consentez à céder au Musée de Bruxelles, au prix de dix mille francs, votre tableau signé Grimer.

En conséquence, la Commission a décidé d'acquérir ce tableau sous réserve de l'approbation ministérielle. J'écris par même courrier, à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts pour lui demander cette approbation.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Madame MAHIEU-LIEBAERT,  
ROULERS.

Bruxelles, le 14 avril 1921.

Monsieur le Ministre,

Madame Mahieu-Liebaert, de Roulers, a présenté au Musée un intéressant Paysage, avec personnages, signé et daté Grimer 1592. Elle en demandait d'abord quinze mille francs, prix jugé excessif par la Section de l'Art Ancien de la Commission directrice. Mais comme elle a consenti à céder le tableau au prix de dix mille francs lui proposé par la dite Section, celle-ci, dans sa dernière séance, vient d'émettre un avis favorable à l'entrée de l'oeuvre dans nos galeries.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver cette acquisition.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

3 rue Beyaert,

BRUXELLES.

MINISTÈRE  
DES  
**SCIENCES ET DES ARTS**

ADMINISTRATION  
DES  
**BEAUX-ARTS**

INDICATEUR N° **32737-21 c.**

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

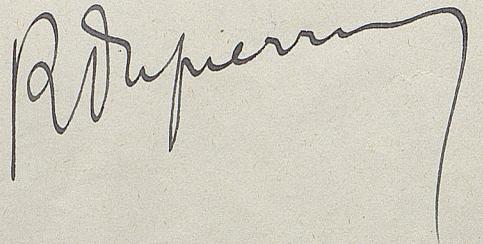
ANNEXE

Bruxelles, le 24 avril 1921

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 14 avril courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise  
l'acquisition d'un "PAYSAGE", signé et daté Grimer 1592,  
qui est offert en vente au Musée, par Mme. Mahieu-Libaert,  
de Roulers, au prix de dix mille francs.

LE MINISTRE,  
p.o. :  
LE CHEF DU CABINET,



*J. P. Grimer  
Paysage avec château.*

A Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal  
des BEAUX-ARTS, de Belgique,

BRUXELLES

Je soussignée déclare qu'il m'est dû par l'administration  
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, la somme de dix mille fr  
pour cession d'un tableau " Paysage avec château " signé Grimmer et  
daté 1592. Cette somme sera imputée sur les crédits de 1920.

Bruelles le 7 mai 1921

*Marg. Mathieu Libert*

Approuvé

Le Conservateur en chef.

*Rue de - Levaer*



Contrat.



Entre Monsieur G.Hulin de Loo ,président de la Section d'Art Ancien de la Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du Ministre ,d'une part, et Madame Mary Mahieu-Liebaert, domiciliée à Roulers, d'autre part ,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Madame Mahieu-Liebaert déclare céder au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, pour la somme de dix mille francs, un tableau "Paysage avec château" signé .... Grimmer et daté 1592.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage et imputé sur le budget de 1920.

Fait en triple à Bruxelles , le 7 mai 1921.

Le Cédant.

*Mary Mahieu Liebaert*

Approuvé:  
Le Ministre.

*[Signature]*

Le Président de la  
Section d'Art Ancien de la  
Commission directrice.

*Hulin de Loo*

*arrêté par le ministre*

TRIMESTRE I ANNÉE 1941 dix Juin 1941

Vol. 391 p. 65 7

1000 gratis

Le Directeur,

E. Delouy



Bruxelles, le 10 mai 1921.

Monsieur l'Archiviste,

Nous avons depuis quelques jours au Musée de Bruxelles un paysage flamand du XVIIe siècle, signé GRIMMER. Nous croyons pouvoir l'attribuer à Jacob Grimmer, l'artiste anversois vanté par Van Mander et qui excella dans la peinture du paysage. Mais nous avons des hésitations. Car il est généralement mentionné que Jacob Grimmer mourut en 1590, et notre tableau est daté 1592. Van den Branden (Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool) écrit : "Toen Jacob Grimer kort voor Mei 1590 overleed....." mais il ne dit pas où il a puisé ce renseignement. Auriez-vous l'obligeance de nous donner, si possible, des indications précises quant à la date de décès de Jacob ? Peut-on, en tout cas, affirmer que celui-ci mourut en 1590 ? Cette question a une importance très grande à la fois pour notre tableau et la biographie de Jacob Grimmer. Vous pourriez sans doute consulter utilement pour nous les liggeren d'Anvers que nous ne possédons malheureusement pas ici.

Je vous remercie très vivement à l'avance et vous prie, Monsieur l'Archiviste, de vouloir bien agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur l'Archiviste de la Ville  
d'ANVERS.

(15)

·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX-ARTS·  
·DE BELGIOVE·

Bruxelles 13 mai 1921.

·CABINET DU·  
·CONSERVATEUR·  
·EN CHEF·

Cher Monsieur Hulin de Loo

Ci-joint je vous envoie pour être signé  
par vous le contrat réglant la cession du  
tableau de Grimmer.

Je vous serais bien obligé de vouloir  
me renvoyer les pièces par retour du cour-  
rier

Veuillez agréer, cher Monsieur Hulin de  
Loo, l'assurance de mes sentiments très  
distingués

A handwritten signature in dark ink, slanted upwards from left to right. The signature appears to be 'J. De Maessene'.

16 mai 1921

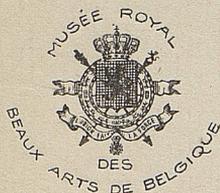
16

Madame

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Département nous informe que pour raison d'ordre budgétaire il y a lieu de prélever la somme de 10.000 frs prix de cession du Grimmer sur les crédits de 1920. En conséquence nous vous prions, en nous excusant de vouloir bien signer le contrat ci-joint et la déclaration de paiement en triple exemplaire. Le paiement vous sera effectué dans le courant du mois de juillet.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

comptable.



CABINET  
DU CONSERVATEUR EN CHEF

Bruxelles, le 24 mai 1921 192

17

Madame

Nous avons l'honneur de vous prier  
de vouloir bien signer les pièces compta-  
bles ci-joint réglant le prix de cession  
du tableau de Grimmer.

Veillez agréer, Madame, l'assurance  
de notre considération la plus distinguée.

comptable.



Monsieur.

J'ai l'honneur de  
vous retourner ci-joint  
les pièces comptables  
dûment signées, réglant  
le prix de l'ession du  
tableau de Grison.

Veuillez agréer, Mon-  
sieur l'expression de  
ma considération dis-  
tinguée

Mary. Mahieu Viebaert

Bruxelles le 25 Mai 1921

26 mai 1921

Monsieur le Ministre.

Comme suite à votre lettre du *Janin* n° 32137-21/c j'ai l'honneur de vous faire parvenir aux fins de liquidation la déclaration signée par Mme Mahieu Liebaert du chef de cession à l'Etat de son tableau "Paysage avec château" signé Grimmer et daté 1592. J'y annexe pour être soumis à votre approbation le contrat réglant cette cession.

Le Conservateur en chef.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles.

(2)

25 juin 1921

*Maurice Escaut*  

---

*5412*

Madame

Nous avons l'honneur de vous prier de nous renvoyer par retour du courrier les pièces nouvelles que nous avions soumis à votre signature. Le montant du prix decession doit être liquidé au initère avant le 30 juin prochain.

Agrées, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

comptable.

(2)

18 août 1921

*appel*

Madame

J'ai l'honneur de vous faire parvenir par pli recommandé le mandat n° 13799 de 10.000 frs représentant le prix de cession d'un tableau signé Grimmèr .

Veuillez pour la bonne règle m'en accuser la réception et agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués

comptable.

Madame Mahieu-Liebaert.  
Roulers.

Bruxelles, le 26 août 1921.

Madame,

Je me permets de vous confirmer ma lettre du 18 août courant, et vous saurais gré de vouloir bien m'accuser réception, dans le plus bref délai possible, du mandat N° 13799 de frs. 10.000 représentant le prix de cession de votre tableau signé Grimer, et que je vous ai transmis sous pli recommandé.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Comptable.

A Madame MAHIEU-LINBAERT,  
ROULERS.

Mahieu Liebaert

(2)



Monsieur

Je vous prie de recevoir  
réception de votre lettre  
et de me mandant de  
10.000 frs qu'elle conte-  
nait en paiement de  
mon tableau de Grimes.

Je vous en remercie  
et vous prie d'agréer  
l'expression de mes sen-  
timents distingués.

M. Mahieu Liebaert.

Bruxelles ce 27 Août 1901.

(24)

Eckersbergsgade 40, Copenhague, le 17. Sept. 21.

M o n s i e u r ! Dans votre galerie, j'ai vu, il y a quelque temps, le tableau par J? Grimmer sans numéro, représentant un paysage avec un château et des personnages, signé Grimer 1592.

Cependant j'ai commencé a faire des études sur la peinture néerlandaise, et à propos de ce travail ce serait d'une grande importance pour moi de savoir, quelle scène est représentée par les personnages du tableau, surtout, si elle est d'un caractère religieux ou profane, un point, dont je ne me souviens plus.

Monsieur, dans ces circonstances je ne vois qu'une chose à faire: celle de vous prier de vouloir bien m'en donner des renseignements.

En espérant de recevoir votre réponse agréable, je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Votre dévoué

Raj Dige-Petersen

*Mr. Baertse*  
*N. B. l'attribution va être*  
*chassée: Abel ou Jans*  
*Grimmer*  
*M.*

5412

Bruxelles, le 27 septembre 1921.

Monsieur,

Le tableau signé Grimer 1592 (Abel ou Jacob ?) "Paysage avec un château" que vous avez vu au Musée de Bruxelles est une acquisition récente; les personnages rassemblés là ont un caractère nettement profane; ils sont au reste d'une technique fort inférieure. L'oeuvre venant de prendre place dans les salles n'a guère été étudiée, et nous vous serons reconnaissants de tout ce que vous voudrez bien nous apprendre à son sujet.

Elle n'a pas été photographiée. Si vous le désirez, je puis demander au photographe d'en exécuter un cliché. Deux épreuves format 24 X 30 vous seraient envoyées moyennant 25 francs.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur Kaj. Dige-Petersen,  
Eckersbergsgade, 40  
COPENHAGUE.

## UN VIEUX PEINTRE ANVERSOIS

Neptune du 31 juillet 1921.

Le Musée royal de Bruxelles a récemment acquis un très curieux tableau de Jacques Grimmer, représentant un vaste paysage, aux horizons montagneux comme la nature transalpine, mais à l'avant-plan duquel, au milieu d'un étang se dresse un clair château de physionomie toute flamande. Seul le musée d'Anvers possédait jusqu'à présent, en Belgique, un panneau de cet adorable maître anversois, et encore est-ce une œuvre appartenant aux collections de l'hôtel de ville. Les deux principales galeries publiques du pays montrent donc maintenant chacune aux visiteurs un ouvrage de ce peintre dont Van Mander a fait un si vif éloge et que Rembrandt aimait tellement, qu'il avait placé une de ses productions, — un effet de neige — au mur de son atelier; où il lui suffisait de jeter un regard pour avoir immédiatement une évocation de la vraie nature agreste...

Le tableau de Bruxelles est un site composite, où la vérité se mêle à la fantaisie, car si les premiers plans donnent l'impression d'avoir été fidèlement copiés d'après nature, en quelque village des Polders ou de la Campine, aux arrière-plans tout bleutés, un large fleuve méandreux, qui ressemble plus à la Meuse qu'à l'Escaut, coule entre des rives escarpées, dominées par des collines pareilles à celles qu'on voit sur les toiles des maîtres lombards. Il est significatif de rapprocher cette manière de celle de Joachim Patenier, que l'on considère comme le créateur du paysage, en ce sens qu'il fut le premier à peindre un coin de nature pour lui-même, en ne l'étoffant que de petites figures anecdotiques, qui ne lui enlèvent rien de son sens général.

Jacques Grimmer, qui n'a, semble-t-il, jamais vu l'Italie et est demeuré toute sa vie fixé au sol patrial, a-t-il été influencé directement par quelques œuvres originales de maîtres septentrionaux de la péninsule, ou a-t-il subi leur action par l'intermédiaire de Patenier? Ceci me paraît plus vraisemblable. L'artiste d'Anvers fut reçu franc-maître en 1515 à Anvers, où il mourut en 1524, vingt-trois ans avant que Grimmer ne fût lui-même accueilli à la gilde. Il ne peut avoir connu Patenier, mais il aura connu, et aimé, ses interprétations de la vallée mosane. Son esthétique s'apparente étroitement à celle de l'ainé, et ce que l'un avait fait pour le grand fleuve wallon, l'autre devait le faire pour le grand fleuve flamand. Ils sont les interprètes sincères et sensibles de deux régions sœurs, et s'ils n'ont pas osé s'affranchir de cette mode venue d'au-delà des Alpes, et qui voulait que le paysagiste fit dans son œuvre une large part à l'imagination et à l'idéal, il y a dans leurs tableaux assez d'éléments locaux exacts pour que, en les dégagant de l'ensemble, on puisse se rendre compte, à travers leur production, de l'aspect réel de leurs pays respectifs au temps où ils y cherchaient des motifs d'inspiration.

Grimmer, enfant d'Anvers, aimait sa cité et la campagne environnante. Dans les œuvres qu'on a conservées de lui, — les peintures sont rares, mais les graveurs du temps passé ont copié beaucoup de ses tableaux disparus, — on sent l'admiration pour la province natale, pour ses champs et ses chaumières, ses châteaux, ses étangs et ses rivières. Et si à tout cela il donne pour fond des échappées montueuses, invraisemblables, n'est-ce pas un peu par concession à la poésie?... Son grand tableau du Musée d'Anvers est une sorte d'acte d'adoration fervente du fils envers sa mère. C'est le premier vrai paysage exécuté par un peintre flamand, — il date de 1578, — et ici l'artiste est resté absolument fidèle au sujet observé: respectueusement, il a copié le site, et tout en regardant, il a oublié qu'existait la convention...

En pensée, je me retrouve dans ces vergers et ces prairies d'autrefois, bordés de haies ou d'arbres, je suis ces sentiers et ces chemins qui descendent vers le large fleuve, au-delà duquel la ville d'Anvers se déploie dans l'air vaporeux et un peu voilé. Des fermes et des villas émaillent les champs; à gauche, sur le rivage, les maisons du bourg du Kiel se groupent où se dirigent ou d'où viennent des paysans et des cavaliers, suivant la grande route. C'est tout un aspect de la région suburbaine anversoise au lendemain de la grande splendeur de la cité, car l'œuvre fut brossée deux ans après le sac de la ville par les troupes espagnoles et un lustre avant le commencement du fameux siège d'Alexandre Farnèse, qui devait consommer la décadence de la métropole des arts et du commerce... Ce paysage a donc été exécuté entre deux époques particulièrement affreuses, durant une sorte de frève où le peintre pouvait croire que le bonheur allait recommencer pour lui et pour les gens de son pays, lesquels avaient encore dans l'esprit le souvenir du massacre de sept mille des leurs...

Le tableau de Bruxelles, daté de 1592, est donc une œuvre de vieillesse; elle n'offre pas le même intérêt topographique et moral, mais elle atteste chez son auteur une persistante jeunesse. C'est l'œuvre d'un homme qui a conservé à la fois toute son admiration pour la nature rustique et les moyens de l'exprimer avec assurance et avec séduction. Ce paysage est vivant et je ne sais rien de plus délicieusement vrai que le reflet de cet avenant château de briques roses et rouges dans l'eau de l'étang unie comme un miroir, et où le bleu du ciel fait une

sorte d'écrin à la jolie architecture réverbérée... Pour trouver ailleurs l'attrait de tant de précision mariée à tant de poésie, il faut aller au Musée de Pesth, qui possède de Jacques Grimmer quatre petits paysages correspondant aux différentes saisons, ou seulement consulter en quelque cabinet d'estampes les planches qu'Adrien Collaert et Philippe Galle gravèrent de lui et qui font revivre pour notre instruction et notre agrément le pittoresque depuis si longtemps détruit de la campagne anversoise. Grimmer ne connaît que celle-ci, il ne s'inspire que de celle-ci. Et, pourtant, sa réputation s'était étendue au loin, tellement que Vasari fit son éloge... Dans son pays natal, on l'admirait profondément, et l'écrivain du « Schilderboeck » a pu dire de lui qu'il « se distingue comme paysagiste au point que, sous plus d'un rapport, je ne lui connais pas de supérieur, tant il mettait de vie et de charme dans ses ciels, étudiant leur beauté dans la nature, qu'il suivait très consciencieusement aussi pour ses fabriques, ses lointains, ses avant-plans. »

Cet homme, qui aimait si passionnément la nature, aimait aussi la vie; il l'aimait comme tous ceux qui vivent très près de la terre et savent la splendeur des choses inertes et animées... Il n'avait que vingt ans quand il se fit admettre, en qualité de membre, à la gilde des rhétoriciens anversois; aux fêtes, il savait bien dire des vers et pincer la guitare, et il jouait avec esprit la comédie. Il ne lui déplaisait pas de boire une bonne pinte et de manger un bon morceau. Il n'avait rien d'un ascétique, c'était déjà un vrai renaissant, et il aurait été à sa place parmi les fougueux et vibrants artistes qui, quinze ou vingt ans après sa mort, retourneraient aux principes d'un art et de mœurs panthéistes... Par-dessus trois siècles, le vieux Jacob Grimmer s'apparente aux excellents et francs peintres d'aujourd'hui qui, dédaigneux du vide idéalisme et des combinaisons abstraites, recherchent les reconfortantes réunions où l'on cause, où l'on dispute après le labeur du jour, se plaisent à jouer quelque joyeuse revue avec des camarades, dans un cercle d'amis, et savent encore lever leur verre à la santé de ceux-ci...

Sander Pierron.

Fanfreluches